

## INTERVENTION DE MARIE-FRANCE TOUL PLENIERE DU 23 NOVEMBRE 2016

C'est en ma qualité de Présidente du Comité de Bassin et membre du Conseil d'Administration de l'Office de l'Eau que j'interviens pour souligner l'engagement, l'implication indispensable pris par la CTM auprès des différents acteurs de l'eau. Cet engagement renforce ainsi la gouvernance de l'eau pour la mise en cohérence des politiques dans le domaine de l'eau, de l'assainissement, de la protection des milieux aquatiques tel que le préconise le nouveau Schéma Directeur d'aménagement et de gestion des eaux 2016-2021.

Cette implication relève de la volonté forte de notre majorité de contribuer pleinement au développement de notre économie, à la santé et à la qualité de vie de nos concitoyens.

Je dois aussi dire ma satisfaction, quant à la volonté affirmée très clairement de notre Collectivité, de tenir compte dans ses Orientations Budgétaires, des besoins des différents utilisateurs et acteurs de l'eau et ainsi répondre aux préoccupations les plus justes tout en sauvegardant la ressource et l'environnement mobilisant les financements nécessaires au côté de l'Europe, l'Etat et l'Office de l'Eau.

Nous avons à réussir les chantiers suivants :

- tout d'abord celui de l'assainissement et du traitement des eaux pluviales : cela implique la construction de nouvelles structures, la mise en conformité pour certaines, et de nouvelles connexions seront indispensables.
- L'optimisation du réseau d'adduction d'eau potable. Devenu obsolète, il est nécessaire de réaliser des investissements pour limiter les casses trop nombreuses qui sont la cause de fuites et de pertes de la ressource en eau.

Je relève aussi l'intérêt et la volonté politique de la CTM pour l'accès sans discontinuité à des services de l'eau et d'assainissement adéquats, durables et abordables pour tous les ménages et particulièrement les publics les plus vulnérables.

Face à la paupérisation grandissante des ménages, cet accès pour tous au bien commun, qu'est l'eau, ne pourra se faire sans une vraie « politique sociale de l'eau ».

Je suis sûre que la CTM saura définir en son sein la meilleure stratégie en relation avec les différents acteurs de l'eau pour atteindre cet objectif.

Cette stratégie s'imbriquera nécessairement dans l'action sociale volontariste de la collectivité pour l'épanouissement de tous les Martiniquais.

Je vous invite tous au séminaire sur « la politique sociale de l'eau » ce vendredi 25 novembre qui se déroulera à la CTM, la salle Emile Maurice, avenue des Caraïbes à Fort de France.

De plus, avec la loi NOTRe (Nouvelle organisation Territoriale de la République) qui prévoit l'attribution de nouvelles compétences en matière d'eau potable et d'assainissement aux communautés d'agglomération, et selon les préconisations de la conférence environnementale de 2013, rendez-vous est pris le 14 décembre pour la « Conférence des acteurs de l'Eau » dans le cadre du plan Eau-Dom. Cette conférence réunira l'ensemble des acteurs de l'eau. Elle sera co-présidée par le préfet, coordinateur de Bassin et le Président du Conseil Exécutif. Elle devra définir un plan pluriannuel pour accompagner les collectivités compétentes dans l'amélioration et l'optimisation du service rendu aux différents usagers.

Au vue de ses Orientations Budgétaires, la CTM saura j'en suis sûre prendre toute ses responsabilités pour une meilleure gestion d'une eau de qualité ainsi la sauvegarde des milieux aquatiques, la valorisation de la biodiversité pour le bien être de notre population !

Débat sur les orientations budgétaires  
Novembre 2017